

# À rayons ouverts

BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC  
6<sup>e</sup> année, nos 22-23 Avril - Septembre 1993

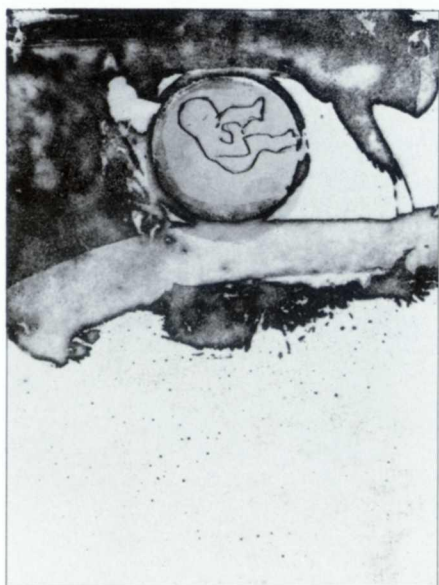


# La collection d'estampes de la Bibliothèque nationale du Québec

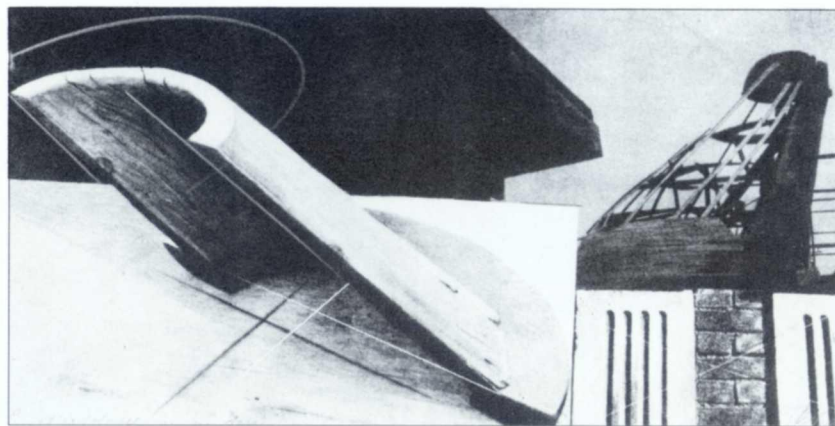
Depuis l'élargissement du dépôt légal aux estampes en 1992, la Division des collections spéciales de la Bibliothèque nationale du Québec s'est enrichie d'une importante collection d'estampes. Cette jeune collection compte à ce jour près de 4 000 estampes pour un peu plus de 2 000 titres.

Pour constituer cette collection, la Bibliothèque a fait l'achat de plus de 2 000 estampes issues principalement des Ateliers de gravure Engramme, à Québec et Presse Papier, à Trois-Rivières. L'autre moitié de la collection provient des dons offerts par des collectionneurs et des artistes.

Parmi ces dons, mentionnons en particulier celui de Georges MacLaren et de Peter Cundill qui ont légué le fonds d'atelier de Frédérick Bouchier Taylor comportant 1 077 épreuves, 37 planches et 15 cahiers de dessins. Durant sa carrière, Taylor a réalisé 147 titres différents d'estampes et la Bibliothèque en possède actuellement 126. L'acquisition de six titres permettrait à la Bibliothèque de réunir



Alain Fleurent. *L'enfant dans la lune*. Eau-forte et aquarelle. 1987. 20.8 x 15.1 cm.




Paul Béliveau. *2<sup>e</sup> méthodologie sur un désir*. Lithographie. 1987. 28.8 x 59.4 cm.

tout l'œuvre gravé de Taylor disponible sur le marché, puisque 15 titres demeurent actuellement introuvables. Il est rare de recevoir un fonds d'artiste aussi complet par la répartition chronologique des œuvres et l'éventail des thèmes traités. En outre, l'ensemble représente une valeur historique remarquable, non seulement par l'intérêt documentaire des thèmes traités mais aussi parce qu'il témoigne de l'évolution des techniques de l'estampe sur une période de 60 ans.

La Bibliothèque détient également une part considérable de l'œuvre sérigraphié d'Alfred Pellan, grâce aux dons de messieurs André Bachand et Richard Lacroix. Soulignons aussi que plusieurs graveurs ont fait don de leurs estampes à la Bibliothèque. À titre d'exemple, Françoise Simonin a légué 32 de ses œuvres comportant des pointes sèches et des bois gravés de grands formats.

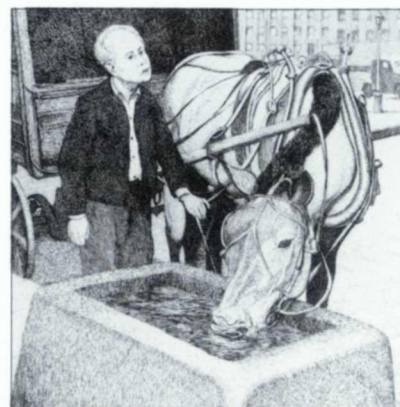
La collection d'estampes de la Bibliothèque prend peu à peu de l'ampleur, mais elle témoigne déjà de l'évolution du travail des artistes, de l'ensemble de la production d'une vie de graveur ou de la diversité des techniques de l'estampe. Outre les artistes cités précédemment, d'autres aussi renommés y figurent : Bonnie Baxter, Paul Béliveau, Nicole Brunet, Ghitta Caiserman-Roth, Paul Cloutier,

Lucienne Cornet, Carmen Coulombe, René Derouin, Antoine Dumas, Alain Fleurent, Roland Giguère, Carmelle Martineau, Élisabeth Mathieu, Louis Pelletier, Jean-Paul Riopelle, Hannelore Storm, Karen Trask, Bill Vincent, François Vincent, pour n'en nommer que quelques-uns.

Ainsi, la collection d'estampes de la Bibliothèque reflète déjà un volet impressionnant du domaine de l'estampe, secteur important de l'art. Elle enrichit de plus le patrimoine plastique et esthétique du Québec. 

SYLVIE ALIX

Division des collections spéciales



Frédérick Bouchier Taylor. *Sans titre*. Eau-forte. 1944. 22.9 x 26.5 cm.

# Acquisitions récentes

## Fonds Affleck- Desbarats- Dimakopoulos- Lebensold- et Sise (MSS-320)



Bar Pellan de la salle Wilfrid-Pelletier vers 1965.

Depuis 1972, la Bibliothèque conservait en dépôt un volumineux fonds d'architecture recelant plus de 10 000 plans, des photos et négatifs, quelques listes et textes divers, soit 17,19 mètres linéaires de documents datant de 1953 à 1970. Il a été finalement entendu de céder cet ensemble à la Bibliothèque nationale. Parmi les 44 projets obtenus, mentionnons ceux relatifs à la Place Ville-Marie, à l'Expo 67, à la Place des Arts, à l'université McGill, à la Place Bonaventure pour Montréal, à l'église Saint-Gérard-Majella de Saint-Jean-sur-Richelieu, au Centre national des arts d'Ottawa, au pavillon canadien à l'exposition d'Osaka ainsi qu'aux Édifices commémoratifs des pères de la Confédération et ceux du gouvernement de la province à l'Île-du-Prince-Édouard. Il s'agit en fait, pour la plupart, d'édifices de prestige, parmi les plus importants réalisés au cours de cette période au Canada.

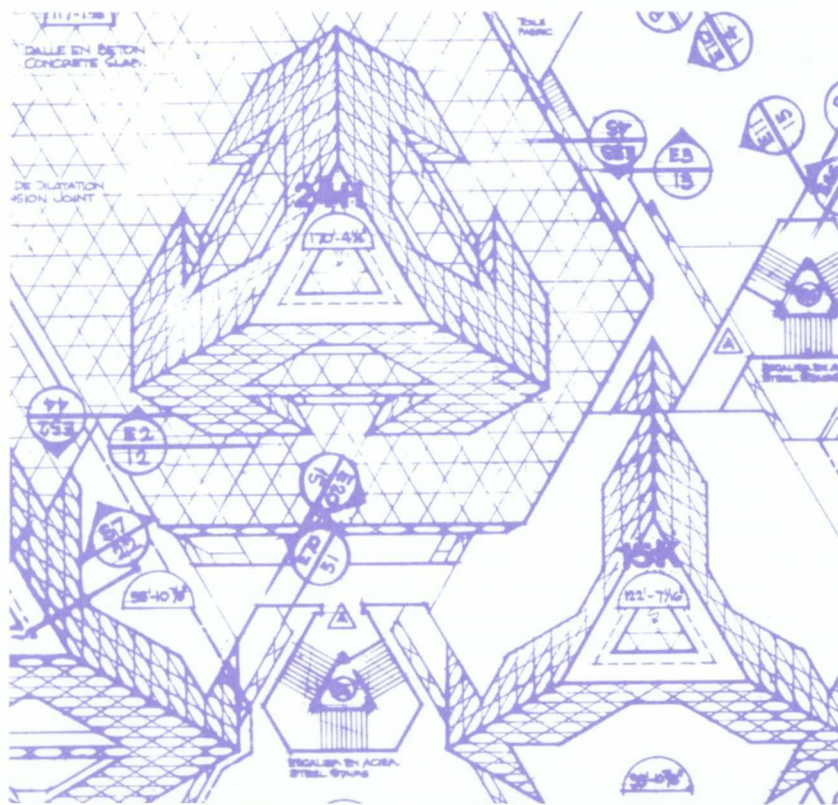
Constitué en 1953, le bureau des architectes Affleck, Desbarats et Michaud devient, dès 1954, la firme Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold, Michaud et Sise. Au départ, la mise en commun des ressources de ces architectes, alors pour la plupart jeunes diplômés de l'université McGill, est motivée par leur volonté de remporter un concours, celui du

projet d'un nouveau complexe théâtral pour la ville de Vancouver. Ayant mérité le premier prix, ils construisent avec brio le Queen Elizabeth Theater qui ouvre en 1959. Il est à noter que la société a surtout été connue sous le nom de Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold et Sise, ou A.D.D.L.S., Michaud quittant le groupe quelques années après la fondation de l'entreprise. L'agence s'est rapidement développée et a été

pendant plus d'une décennie l'un des plus grands bureaux d'architectes au Canada. Plusieurs des réalisations signées par A.D.D.L.S. se sont d'ailleurs distinguées en remportant des prix d'excellence. Au cours des ans, les membres fondateurs orientent progressivement leur carrière ailleurs, au point où il est nécessaire, en 1970, de dissoudre la société. Messieurs Raymond Affleck et Fred Lebensold créent alors une nouvelle agence, Arcop associates qui hérite d'une partie des actifs et des responsabilités du groupe A.D.D.L.S. Aujourd'hui, Raymond Affleck, Fred Lebensold et Hazen Sise sont décédés alors que Dimitri Dimakopoulos et Guy Desbarats sont toujours actifs dans le domaine.

Le fonds est classé par ordre chronologique des projets et il a été traité sommairement. Il peut maintenant être consulté presque en totalité sans autorisation. Pour la reproduction des pièces, il est cependant nécessaire d'obtenir une autorisation écrite des donateurs. ☞

JACQUES PRINCE  
Division des archives privées



Plan du pavillon thématique de l'île Notre-Dame à l'Expo 67.

# Le traitement des archives à la Bibliothèque nationale du Québec

Conformément à son mandat de conservation du patrimoine documentaire québécois, la Bibliothèque nationale du Québec acquiert, traite, diffuse et conserve des fonds d'archives privées et des collections de photographies. À l'heure actuelle, elle abrite quelque quatre cent cinquante fonds reliés au domaine littéraire et à celui des beaux-arts. Responsable de l'organisation et de la mise en valeur de ces documents, la Division des archives privées a fait connaître, à maintes reprises dans le passé, les éléments les plus intéressants de ses récentes acquisitions, de même que ceux des fonds nouvellement inventoriés. Si la diffusion occupe chez elle une place prépondérante, on ne saurait toutefois passer sous silence une autre fonction, également essentielle, grâce à laquelle les documents acquis deviennent facilement accessibles à sa clientèle. Nous parlons bien sûr du traitement. Le présent article porte sur les étapes de l'organisation d'un fonds d'archives privées, de son arrivée à la Bibliothèque jusqu'à la production d'un instrument de recherche qui en décrit le contenu.

Les fonds d'archives que nous conservons sont constitués par l'ensemble des documents produits, accumulés et conservés par un individu ou un organisme dans le cadre de ses activités. Ces documents peuvent être de toute nature. Un fonds peut contenir aussi bien un journal personnel, de la correspondance, que différentes versions de textes, publiés ou non, des notes, des papiers d'affaires ou des photographies.

Il existe un principe de base qui nous guide lorsque nous entreprenons le traitement d'un fonds. Nous le désignons sous le nom de «principe de provenance». En vertu de celui-ci, nous laissons ensemble ou nous réunissons, s'ils ont été séparés, les documents accumulés par un individu ou un organisme pendant la durée de son existence. L'application de ce principe

permet de sauvegarder les valeurs de témoignage et d'information que représentent les archives.

Le traitement des archives s'effectue à deux niveaux. Chacun des fonds fait d'abord l'objet d'une description sommaire sous forme d'une notice signalétique. Cette notice comprend le titre du fonds, puis quelques informations sur le genre et la quantité de documents que l'on y trouve. Suivent des renseignements personnels sur le créateur du fonds et une brève description de son contenu. En dernière étape, viennent les notes sur sa provenance, les restrictions à la consultation s'il y a lieu, et la mention de l'existence d'un instrument de recherche. L'ensemble des notices ainsi décrites constitue le catalogue des fonds. Voilà pour le premier niveau de traitement accordé à nos archives.

Nous sommes maintenant prêts à aborder le traitement au second niveau, que nous expliquerons de façon beaucoup plus détaillée. Il comporte normalement trois étapes : le tri, le classement et la description des documents.

## Le tri

En premier lieu, nous procédons à un examen minutieux de toutes les pièces qui font partie du fonds. Nous prenons soin de ne pas changer l'ordre premier des documents à ce stade-ci du traitement. Puis, nous retirons du fonds les documents qui s'y trouvent en double ou en multiples exemplaires, tel que le prévoit la politique d'élagage des fonds d'archives privées adoptée par la Bibliothèque en 1991. Les documents récapitulatifs, ceux comportant des défauts techniques ou dont la restauration s'avère impossible sont également mis de côté. Parmi les imprimés, nous ne retenons que ceux qui contiennent des annotations significatives ou qui fournissent des renseignements sur le créateur du fonds. Depuis l'intégration de la fonction

«acquisition» à notre Division en 1990, l'étape du tri se fait au moment même de la négociation des fonds. Les archives déjà épurées nous parviennent dans des chemises et des contenants non acides adaptés aux différents types de documents. Elles sont accompagnées d'une liste sommaire rédigée de façon claire et précise. Cette liste nous est très utile pour entreprendre la deuxième étape de notre travail : le classement.

## Le classement

Il s'agit à présent de déterminer l'ordre dans lequel se présenteront les documents à l'intérieur de notre fonds. C'est l'étape la plus importante et la plus laborieuse du processus de traitement. Il n'est pas toujours facile de démêler des bouts de papier qui représentent des bribes de versions ou des ébauches d'œuvres. Une préparation matérielle des documents est maintenant nécessaire. Nous retirons les broches et les trombones de métal pour les remplacer par des agrafes de plastique. Puis nous vérifions soigneusement l'ordre de présentation et l'état de chacune des pièces à l'intérieur des chemises.

Autant que possible, nous respectons l'ordre de classement initial des documents, sauf lorsque ceux-ci se retrouvent pêle-mêle ou semblent échapper à toute forme de classement habituel : par sujets ou par titre, selon l'ordre alphabétique ou chronologique, etc. Si le créateur a occupé divers métiers, comme ce fut le cas pour bon nombre d'écrivains québécois, nous opterons pour un classement par fonctions : poète, peintre, professeur, etc., alors que pour d'autres fonds, nous procéderons d'après les genres de documents : musique vocale, instrumentale, roman, théâtre, etc. Lorsque ce choix est établi, nous pouvons procéder au regroupement des documents selon un certain nombre de grandes divisions ou «séries». Chacune d'elles doit être le

plus possible exclusive par rapport aux autres séries d'un fonds. Si le volume des documents l'exige, les séries peuvent être subdivisées à leur tour en ensembles plus petits appelés «sous-séries» et «sous-sous-séries».

Nous nous interrogeons ensuite sur le type d'instrument de recherche susceptible de mieux informer les utilisateurs éventuels du fonds. Si nous voulons faire une description sommaire, nous produisons un «répertoire» qui peut être simple ou détaillé. Le répertoire offre une description des documents par article, c'est-à-dire qu'il présente des ensembles de documents réunis dans une chemise, un carton, une liasse, etc. Nous créerons plutôt un «inventaire» si nous choisissons de décrire les documents à la pièce. À la Bibliothèque nationale, nous combinons la plupart du temps les deux types d'instruments de recherche. Les œuvres d'un créateur sont généralement décrites à la pièce, alors que la correspondance, les imprimés et les documents iconographiques sont classés plus fréquemment par article, avec une brève explication de leur contenu.

### La description

Dès le milieu des années 80, la Division des archives privées avait élaboré un certain nombre de règles pour la description de ses fonds en s'inspirant de quelques ouvrages spécialisés sur le sujet. La parution, en 1990, des *Règles pour la description des documents d'archives*<sup>1</sup> lui a permis d'effectuer ce travail de façon plus normalisée. Ces règles prolongent les RCAA2R<sup>2</sup> et sont adaptées aux particularités des documents qui s'inscrivent dans un fonds. Elles comportent un chapitre pour chacun des types de documents. L'année dernière, nous avons consigné, dans un cahier de procédures avec de nombreux exemples, l'application particulière que nous faisons de ces règles à la Bibliothèque.

L'arrivée du micro-ordinateur a également contribué au raffinement de nos méthodes. À l'aide du logiciel INMAGIC, nous avons élaboré une structure de classement assez souple pour tenir compte à la fois des zones d'information préconisées par les RDDA et de nos propres besoins pour



photo : Louis Rioux

la recherche. À partir des notices entrées dans INMAGIC, on peut ainsi repérer les documents selon leur cote, le nom du fonds auquel ils appartiennent, les séries, sous-séries et sous-sous-séries dans lesquelles ils se trouvent, d'après leur titre, leur(s) mention(s) de responsabilité, leur date, etc. Le travail de transcription des données sur des bordereaux a été complètement éliminé. Nous pouvons maintenant procéder à l'entrée des informations directement à l'ordinateur une fois l'étape du classement terminée.

Cet outil indispensable nous facilite aussi beaucoup la tâche pour la préparation des index de nos répertoires. La structure de classement prévoyant déjà l'indexation des noms de personnes, de collectivités et des titres au moment de la saisie des notices, il suffit simplement d'en commander à l'ordinateur des listes quand le traitement du fonds est complété. Nous produisons deux index pour chacun de nos instruments de recherche : l'index onomastique et celui des titres. Tous les noms indexés font l'objet d'une vérification dans les dossiers d'autorités de la Bibliothèque. Les nouvelles autorités sont ensuite acheminées à la Direction de la description bibliographique qui procède aux vérifications d'usage et les intègre dans la banque de données IRIS.

Au terme du traitement, il reste maintenant à rédiger des textes de présentation et une table des matières qui feront de notre ouvrage un instrument de recherche bien articulé. Nous effectuons ce travail à l'aide du pro-

gramme de traitement de texte du logiciel WINDOWS. L'introduction générale donne un bref historique du fonds et le situe par rapport aux autres conservés à la Bibliothèque. Les notes biographiques rappellent la carrière et les réalisations du créateur de ce fonds. Quant aux introductions à chacune des séries, elles permettent d'abord d'évaluer, en centimètres et en mètres linéaires, le volume des documents à consulter. Elles apportent aussi des précisions utiles sur le classement et signalent enfin à l'attention de l'utilisateur les documents les plus importants pour la recherche.

L'adoption des normes de description et l'usage du micro-ordinateur ont permis d'accélérer le traitement et d'améliorer sensiblement nos méthodes au cours des trois dernières années. Il reste toutefois une étape importante à franchir : celle de l'intégration de ces données dans la banque IRIS. Nous pourrions ainsi mieux traiter et exploiter nos archives, tout en donnant aux usagers l'accès direct aux notices de nos fonds à partir des terminaux placés dans les salles de lecture. ■

FRANCE OUELLET

Division des archives privées

1. *Règles pour la description des documents d'archives*. Ottawa : Bureau canadien des archivistes, 1990. – Nous les désignons habituellement par le sigle RDDA.
2. *Règles de catalogage anglo-américaines*. 2<sup>e</sup> éd., révision de 1988. Montréal : ASTED, 1990.

## Un lancement réussi

Le 21 juin dernier, la BNQ lançait *Le Répertoire des livres d'artistes 1981-1990*, en présence de la coordonatrice du projet, madame Claudette Hould et de plus de 200 artistes et écrivains qui ont déjà produit ce type d'ouvrage. Ce *Répertoire* vient compléter l'édition précédente qui couvrait la période allant de 1900 à 1980.

La Bibliothèque en a profité aussi pour inaugurer une exposition d'une vingtaine de livres d'artistes, sélectionnés parmi les soixante reproduits en couleurs dans le *Répertoire*. Cette exposition a pris fin le 29 août et témoignait de la rencontre entre artis-



Célyne Fortin, artiste et auteure de quatre livres figurant au *Répertoire* et Paul Chamberland, poète, auteur d'un livre d'artiste et ayant participé à trois autres signalés dans l'ouvrage, lors du lancement du 21 juin. (Photo : Renaud Kasma)

tes et écrivains que suscite souvent ce type de livres. Elle excluait cependant délibérément les livres-objets, puisque plusieurs de ceux qui figurent dans les collections de la BNQ seront présentés au Salon du livre de Montréal, en novembre, à l'occasion d'une exposition qui leur sera exclusivement consacrée.

Rappelons que la collection de livres d'artistes de la Bibliothèque nationale est unique au Québec, d'autant plus que depuis janvier 1968 les artistes québécois ont l'obligation d'y déposer leurs créations dans ce domaine. Elle comprend plus de 800

titres et s'enrichit annuellement de quelque 30 ou 40 autres. Elle est constituée d'ouvrages qui témoignent de la variété des techniques de réalisation utilisées : la gravure, la lithographie, la sérigraphie, le monotype, mais aussi

le dessin, l'aquarelle, le collage, l'offset d'art, la photographie, l'infographie, la xérogaphie, etc. 📖

GENEVIÈVE DUBUC

Direction des communications



Philippe Sauvageau, PDG de la Bibliothèque nationale du Québec, en compagnie du vice-président du CA, Jacques Girard et de l'auteure du *Répertoire*, Claudette Hould, photographiés devant le livre d'artiste *Hôtel* reproduit sur la page couverture du *Répertoire* et présenté dans un boîtier spectaculaire conçu par Françoise Lavoie, avec la collaboration de Pierre Ouvrard. (Photo : Renaud Kasma)



L'exposition inaugurée le 21 juin dans la salle de lecture de l'édifice Saint-Sulpice présentait 20 livres d'artistes sélectionnés parmi les 60 reproduits en couleurs dans le *Répertoire*. Le design de l'exposition était signé Nathalie Pavlowsky. (Photo : Renaud Kasma)

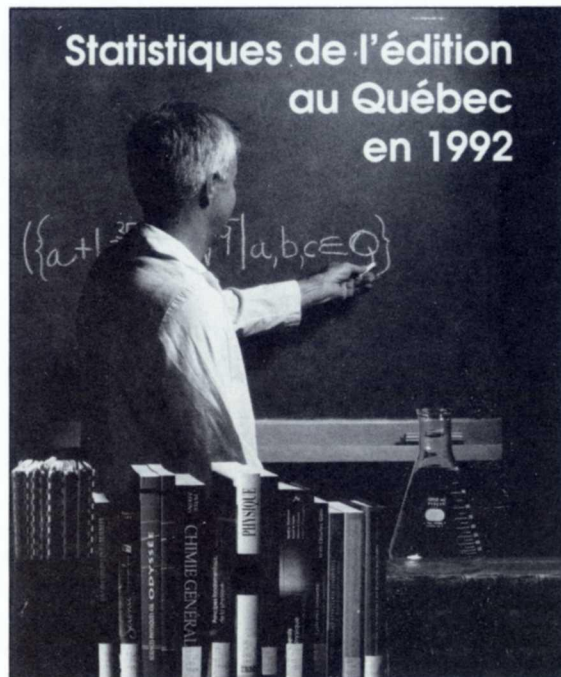
# Statistiques de l'édition au Québec en 1992

Tout document publié au Québec doit être déposé en deux exemplaires à la Bibliothèque nationale du Québec, conformément à la Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec (L.R.Q., c. B-2.1). Un formulaire de déclaration de dépôt légal accompagne les documents et fournit les renseignements nécessaires à la compilation de statistiques du domaine de l'édition.

La présente publication, intitulée *Statistiques de l'édition au Québec en 1992*, livre les données rassemblées au cours de l'année 1992. Une partie des documents déposés au cours de cette année ont pu être publiés en 1991, et même au cours des années antérieures. Ainsi, les publications de 1992 déposées la même année constituent 84,8 % des titres compilés. Les ouvrages édités en 1991 représentent 13,4 % de l'ensemble, et ceux édités en 1990, 1,8 %.

La publication, les *Statistiques de l'édition au Québec en 1992* donne donc un aperçu de l'édition des livres et des brochures au cours de l'année 1992, et présente des renseignements concernant les nouvelles parutions de journaux, de revues et d'annuels. Des commentaires accompagnent les tableaux et visent à éclairer les aspects les plus significatifs de cette production annuelle. Les titres sont répartis par catégories et sous-catégories de sujets établies selon la table de classification adaptée de la Library of Congress.

En 1992, les éditeurs québécois ont déposé 8 409 titres à la Bibliothèque, c'est-à-dire 5 456 livres et 2 953 brochures. On observe donc une progression de 9,7 % par rapport à 1991, alors que les titres reçus totalisaient 7 665 unités. Comme pour les années précédentes, les sujets qui dominent pour le nombre de titres sont, par ordre décroissant : sciences sociales; langues et littérature; sciences; philosophie, psychologie, religion; technologie; éducation; médecine; droit.



Le nombre de documents publiés dans le domaine des sciences s'est accru de façon remarquable en 1992. On passe donc de 642 titres en 1991 à 756 cette année, pour une progression de 17,8 %. Les sciences regroupent trois sous-catégories : informatique, sciences pures, sciences naturelles. Et c'est dans les sciences pures que l'édition bondit de 70,9 % en un an, de 210 titres à 359 titres.


Le prix moyen des monographies déposées est de 26,15 \$, montant presque identique à celui de 1990, tandis que les brochures passent de 7,49 \$ en 1991 à 8,83 \$ en 1992.

La distribution des publications parmi les types d'éditeurs demeure identique à celle des années précédentes. Les éditeurs commerciaux produisent 43,2 % des titres; le gouvernement du Québec vient ensuite, avec 20,6 % des titres, et les maisons d'enseignement occupent le troisième rang avec 15,7 % de la production. On compte cette année 1 342 édi-

teurs qui ont déposé au moins une publication.

En 1992, la production des publications pour jeunes est demeurée stable, avec 731 titres; celle des manuels scolaires a augmenté de 16,9 %, à 463 titres. Quant aux livres d'artistes, la Bibliothèque en a acquis 26. Les coéditions réalisées avec des éditeurs étrangers sont passées de 281, en 1991, à 317 en 1992, confirmant ainsi leur progression.

La Bibliothèque compile aussi des données concernant les nouvelles publications de journaux, de revues et d'annuels. En 1992, on a déposé 985 nouveaux titres : 44 sont des journaux, 595, des revues, et 346, des annuels.

Les *Statistiques de l'édition au Québec en 1992* sont disponibles, au coût de 10 \$, auprès du secteur des publications de la BNQ. 

CLAUDE FOURNIER  
Secrétariat général

# Excursions culinaires dans les méandres des publications officielles québécoises

Les collections de la Bibliothèque, qui regroupent les documents publiés au Québec, sont riches et diversifiées. Plusieurs méthodes permettent d'en prendre connaissance, mais la plus agréable consiste sans doute à choisir un sujet et à l'explorer, comme, en forêt, l'on emprunte un sentier invitant, séduit par ses appels d'ombre et le chatolement d'attraits inconnus. Le bulletin *À rayons ouverts* compte donc offrir à ses lecteurs de petites incursions dans ses collections, sous le signe de la curiosité et du plaisir.

Et pourquoi ne pas commencer par un type de publications dont les charmes demeurent, pour la plupart des lecteurs, hautement discrets sinon absents : les publications officielles. Publiés par les organismes gouvernementaux, ces ouvrages évoquent le plus souvent des perspectives narratives de statistiques, de textes législatifs, de rapports de comité, de discours. Indispensables pour la recherche, les publications officielles offrent une image d'austérité, mais un simple coup d'oeil confirme qu'elles dispensent des plaisirs identiques à ceux de l'édition commerciale. Examinons par exemple les publications officielles québécoises ayant pour sujet la cuisine et l'art culinaire.

L'art culinaire fait l'objet d'un enseignement sous tous ses aspects à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), comme les publications de cet organisme en témoignent. La Bibliothèque dispose de nombreux recueils de recettes et de techniques de préparation des aliments : *Cuisine professionnelle*, *Recettes standard de boulangerie-pâtisserie*, *Charcuterie artisanale*, etc. D'autres ouvrages abordent la décoration culinaire ou l'organisation des banquets. La Direction générale de l'éducation des adultes publie aussi des recueils de cours tels *Le boeuf* ou *La Cuisine*

*chinoise*. Le lecteur, à la recherche de connaissances précises et approfondies, trouvera ici ce qui lui convient.

Ceux qui préfèrent appeler un chat un chat et qui veulent savoir qu'un rôti de surlonge est aussi une surlonge rôtie pourront folâtrer avec profit dans



les ouvrages de terminologie de l'alimentation préparés par l'Office de la langue française : lexiques de la restauration chinoise, de la brasserie, de la charcuterie, du boeuf, de la boulangerie; *Guide de rédaction des menus*. Ce dernier ouvrage présente, outre un lexique complet, des modèles de rédaction de menus et un petit historique de l'appellation des repas. Si l'on souhaite approfondir la question, il faut parcourir *Les menus, orthographe - dénominations - rédaction*, préparé par l'ITHQ. On y apprend que l'usage de la fourchette ne se généralisa que sous Louis XVI, que le terme «restaurant» est apparu en 1765 à Paris et que l'utilisation des menus remonte aux années précédant la Révolution française.

Les assoiffés de savoir navigueront dans le domaine des boissons et de la sommellerie, où règnent l'ITHQ et la Société des alcools du Québec (SAQ). La consultation, par exemple, d'un guide attrayant et pratique sur les spiritueux, dans la série «Les Connaisseurs» de la SAQ, nous révèle que ces boissons sont distillées à l'aide de deux types d'alambic : l'alambic à feu nu et l'alambic à distillation continue. Quant au *whisky*, il est fabriqué au Canada ou en Écosse, tandis que le *whiskey* provient des États-Unis ou de l'Irlande, et les particularités de

chacun sont clairement expliquées. Contrairement au vin, les spiritueux cessent de vieillir et ne s'améliorent plus lorsqu'ils sont mis en bouteille. En ce qui concerne les vins, la quantité de la documentation disponible est à la mesure de la popularité de cette boisson.

Les essais qui traitent de la nutrition et des habitudes alimentaires sont nombreux, et il est intéressant d'observer l'évolution des préceptes en vigueur en parcourant la collection de la Bibliothèque, riche en ouvrages anciens.

Une virulente brochure publiée en 1912 par le ministère de l'Agriculture s'intitule *La grande erreur du pain blanc*. Son auteur, le docteur Aurèle Nadeau, publiera en 1923 *La santé par les produits de la ferme*. La mise en conserve et la congélation font aussi l'objet de plusieurs publications.

Les recettes de cuisine jouissent d'une très grande popularité dans l'édition et les publications officielles ne font pas exception à la règle. Bien sûr, on trouve beaucoup de recettes de cuisine régionale ou de produits québécois : miel, sirop d'érable, porc, bleuets, etc. Mais les ouvrages plus généraux abondent aussi. Publié récemment par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Le Bel âge pour bien manger* s'adresse aux aînés et répond à un besoin croissant. D'un format attrayant et pratique, il présente des recettes diversifiées, un menu pour trois semaines, et des conseils pratiques pour l'achat, la préparation, la salubrité et la congélation. On y trouve aussi le guide alimentaire canadien et des suggestions visant à faciliter la digestion et le fonctionnement des intestins, à stimuler l'appétit, à mieux résister à l'ostéoporose et à contrôler son poids.

Préparé par l'ITHQ, *Vers une nouvelle cuisine québécoise* est un livre

de recettes d'une présentation somptueuse, agrémenté d'appétissantes photographies en couleurs, et qui témoigne d'une belle créativité. Les quelque 150 recettes sont regroupées par chapitres : le pain; les entrées; les soupes, potages et crèmes; les poissons et fruits de mer; les volailles; les viandes; les desserts; les boissons. Un lexique des termes culinaires employés complète l'ensemble. La mention de recettes glanées au hasard dans la table des matières saura inviter à une fréquentation plus assidue : intrigue de truite, canard noisette, la pleurine, gâteau mousseline érablière, tourbillon de neige, etc. Et l'examen de quelques recettes mettra l'eau à la bouche. La bouillabaisse, qui est à l'origine un plat provençal de poissons à la tomate, inspire aux auteurs la «bouillabaisse de Gaspé». Les ingrédients familiers s'y retrouvent : oignon, céleri, poireau, pomme de terre, ail, vin blanc, tomate, épices. Mais les poissons habituels sont remplacés par des portions égales de homard, de crevettes, de perche, de saumon, de morue, et par des langues de morue. On crée ainsi un mets exquis, et la méthode de préparation livre tous les détails requis.

À l'aide du même ouvrage, abordons à présent un sujet délicat. Les auteurs se risquent à donner la recette de la tourtière saguenéenne.



On connaît les querelles jamais éteintes entourant les recettes de mets régionaux, comme la tourtière du Saguenay ou celle du Lac-Saint-Jean. Ici, les ingrédients sont, outre la pâte : le lièvre, le porc, le poulet, les lardons, l'oignon, les pommes de terre coupées en cubes, avant de les mélanger aux autres ingrédients. Cette recette, dont on clame l'authenticité, devrait clore bien des débats. Et pourtant...

Plus loin dans le même ouvrage, on donne la recette de la «tourtière au lièvre de La Tuque», appellation

curieuse et peu distinctive quand on sait que le lièvre est fréquemment utilisé dans la préparation des tourtières qui nous intéressent ici.

Les principaux ingrédients, coupés en cubes, s'avèrent les mêmes que précédemment, et seuls les assaisonnements varient : on ajoute de la cannelle, du laurier et des épices à volailles. On ne fait cependant pas revenir les viandes avant de les incorporer à l'ensemble.

Une autre publication officielle, intitulée *Le Saguenay - Lac-Saint-Jean*, confirme que la question demeure entière. On y précise qu'il existe des tourtières de toutes sortes, dont certaines au canard et d'autres à la ouananiche, mais qu'aucune n'est faite de la même façon ou constituée des mêmes ingrédients. Éléments communs? Les pommes de terre, le porc et les oignons, peut-être? La tourtière saguenéenne, lit-on, requiert des viandes sauvages comme le lièvre, la perdrix et l'original, ce qui, en passant, contredit notre recette... On ajoute avec fatalisme qu'il existe peut-être autant de recettes de tourtières qu'il y a de cuisinières.

Finalement, le seul aspect commun serait-il le fait de couper en dés certains ingrédients? Évitions de nous décourager et prenons connaissance de la recette de la tourtière du Lac-Saint-Jean citée dans notre ouvrage et empruntée à un journal régional. D'abord, 750 g de boeuf coupé en dés, qui peut être remplacé avantageusement, dit-on, par du lièvre et de la perdrix; 500 g de porc maigre coupé en dés, deux poitrines et deux cuisses de poulet en morceaux, une douzaine de pommes de terre moyennes coupées en dés, une tasse d'eau froide. Après avoir couvert d'une pâte brisée les parois du contenant, on ajoute les ingrédients, avec du sel, du poivre et des oignons. On couvre de pâte et on place au four à 175 °C pendant cinq à six heures.

On le voit, le parcours de livres de recettes permet de procéder à des expériences culinaires agréables, et si des questions demeurent, d'autres



ouvrages pourront parfois nous donner des réponses. Ainsi, *Être dans son assiette* offre la substance d'une remarquable exposition présentée au Musée de la civilisation, à Québec, du 12 juin 1991 au 3 janvier 1993, et qui abordait le sujet de l'alimentation sous tous ses aspects. L'ouvrage rend donc accessibles les renseignements livrés à l'occasion de l'exposition et donne la description des objets présentés. En le feuilletant, ceux qui n'ont pas vu l'exposition apprendront sans doute que chaque personne consomme annuellement 50 kg de sucre, que les Arabes préfèrent les croustilles à saveur de citron, que l'irradiation prolonge la conservation des aliments, que les supermarchés ont été créés au Texas en 1918, que le mot tomate est dérivé de l'aztèque *tomalt*, que le lave-vaisselle a été breveté en 1872, que l'expression «dresser la table» remonte au Moyen-Âge, etc.

Ce bref survol des publications officielles québécoises traitant de la cuisine et de l'alimentation ne rend pas compte de l'abondance des titres disponibles dans la collection, mais il en démontre, souhaitons-le, l'intérêt et la diversité. Attirés par ces arômes sensoriels et intellectuels, les lecteurs éprouveront une fringale de connaissances que la Bibliothèque sera heureuse de satisfaire. ☛

**JEANNINE RIVARD**

Division des revues, journaux et publications gouvernementales

**CLAUDE FOURNIER**

Secrétaire général



Illustrations de Francine Taschereau tirées du livre *Vers une nouvelle cuisine québécoise*, Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Montréal, 1977.

# Stagiaire à la Bibliothèque nationale du Québec : un privilège

Depuis 25 ans la Bibliothèque nationale du Québec reçoit des stagiaires dans des domaines aussi variés que la bibliothéconomie, l'administration ou l'informatique. Si plusieurs de ces stagiaires sont québécois, d'autres viennent de l'extérieur : Ontario, Suisse, France ou Russie. Tous retourneront en apportant avec eux un peu de l'esprit et de l'expertise de la Bibliothèque, qu'ils auront enrichie de leur enthousiasme et de leur science nouvelle.

Une bibliothécaire ayant vécu cette expérience en témoigne ici et fait part des conditions d'exercice d'un stage à la Bibliothèque.

Les stages en milieu de travail constituent une étape importante dans la formation en bibliothéconomie et en sciences de l'information. Ils permettent d'acquérir une connaissance pratique des diverses fonctions liées à l'exercice de la profession. Mais quel milieu privilégier? Je souhaitais, de fait, effectuer un stage de référence dans un lieu accueillant des chercheurs, disposant d'une collection axée sur les humanités et d'un catalogue automatisé, et offrant enfin un encadrement stimulant. La Bibliothèque nationale du Québec répondait avec excellence à ces critères, au dire même de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, qui entretient des relations privilégiées avec la Bibliothèque, particulièrement avec l'envoi de stagiaires, depuis plusieurs années.

L'hiver précédent, j'avais été accueillie par Réal Bosa, coordonnateur des stages à la Bibliothèque, qui reçoit chaque année les nouveaux étudiants en bibliothéconomie afin de leur faire connaître les activités et les collections de l'institution chargée de rassembler et de diffuser le patrimoine documentaire québécois publié. Au cours des mois qui suivirent, il a donc été convenu que le stage s'effectuerait à la division des monographies de la Bibliothèque nationale du Québec, au 1700, Saint-Denis. Le moment venu, on a manifesté la volonté de m'intégrer sans détour aux activités du personnel de référence de l'édifice Saint-Sulpice.

Jean-René Lassonde, qui a bien voulu assumer ma supervision, constituera par son érudition et son dévouement, un guide sûr et un modèle.

## Bibliothécaire de référence pendant vingt-quatre jours

Les activités liées à la référence formèrent le cœur du stage. Il fallait répondre aux questions formulées de vive voix par la clientèle, de même qu'aux interrogations reçues par courrier ou par téléphone. L'élaboration d'une bibliographie spécialisée, la plus exhaustive possible, dans l'un ou l'autre des domaines particulièrement en demande à la Bibliothèque, allait compléter ces tâches. L'usage d'un journal de bord, conformément aux recommandations de l'École, devait me permettre de recueillir au jour le jour l'effervescence du stage: identification des collections, polyvalence des apprentissages, utilisation de la télé référence, dynamisme des échanges avec les clientèles, visite des autres divisions; le tout sur fond d'une culture québécoise imprimée revisitée, même par bribes, avec bonheur.

J'avais adhéré dès le départ à la perspective d'un contexte ouvert au grand public, avec une dimension quotidienne de clientèle surprise donc, et de demandes imprévisibles, plutôt qu'à l'horizon fermé d'une bibliothèque dont les services sont destinés uniquement à un personnel interne. De la sorte, l'attitude de service pouvait s'exercer avec plus de spon-

tanéité, n'étant pas commandée d'avance par l'intégration corporative. L'idée d'une bibliothèque ne consentant pas de prêts à l'extérieur, hormis par le prêt-entre-bibliothèques, n'était pas pour me déplaire: habituée à des bibliothèques publiques utilisées pour une bonne part comme lieux de transactions rapides de documents, la perspective d'une clientèle ayant prévu demeurer quelques heures sur place pour prendre contact avec des livres demandés ou poursuivre une recherche de longue haleine, cette espèce de vie communautaire dans un lieu de travail partagé entre personnel et clientèle ravivait l'image rassurante des confortables Reading Rooms telles que conçues par les mécènes américains au siècle dernier.

Avec pignon sur une rue ayant retrouvé depuis quelques décennies toute sa couleur de Quartier latin, la Bibliothèque nationale m'imprégna graduellement de l'impression soutenue d'y être chez soi, au sein de cette même culture locale déjà assez manifeste dans l'importante activité intellectuelle du Montréal francophone du début du siècle pour avoir suscité l'heureuse initiative des Messieurs de Saint-Sulpice d'offrir au grand public la consultation de leurs collections, avec l'ouverture de leur Bibliothèque, en 1915.

«On m'a assuré qu'ici, vous pourriez m'aider.»

L'observation de mes nouveaux collègues au travail, jointe aux recommandations de la direction, m'ont permis d'assimiler rapidement la philosophie du service offert à la Bibliothèque nationale: se faire un devoir d'offrir à chacun des clients, sinon une réponse précise à sa question, du moins des pistes, des orientations, des noms de spécialistes pouvant lui permettre de poursuivre efficacement sa recherche. Grâce à ce dévouement de principe caractérisant



Salle de lecture  
de l'édifice Saint-Sulpice,  
au 1700, rue Saint-Denis.

la Bibliothèque, tout client peut y recevoir un traitement de grande qualité: qu'ils s'agisse de l'habitué, tenté d'être plus exigeant et poursuivant des recherches bien précises dans la collection nationale, ou du généalogiste, devenu lui-même expert ou simple amateur désorienté par l'ampleur de son entreprise, du client de passage brandissant une question saugrenue motivée par son inscription à quelque fastidieux concours, ou de l'étudiant désireux de combler à la Bibliothèque nationale les insuffisances des bibliothèques universitaires. Nombre de clients ne s'avançaient-ils pas d'ailleurs vers le comptoir de référence avec un sourire de soulagement spontané et ce défi récurrent: «On m'a assuré qu'ici, vous pourriez m'aider.»?

Les nombreuses demandes adressées par téléphone, et dont la réponse pouvait être différée, offraient l'occasion d'effectuer autant de courtes recherches qui nécessitaient la consultation d'un ensemble d'ouvrages de référence et de monographies. Quant aux questions des chercheurs, qui, de partout dans le monde, ont choisi d'écrire à la Bibliothèque nationale du Québec, elles m'ont permis, avec la préoccupation constante de mon superviseur, de me faire découvrir le plus grand nombre d'outils de

référence possibles, d'y ajouter encore plus d'initiative et d'intuition et d'en tirer la gratification de recherches plus fouillées et formulées avec cohérence, sans égard aux résultats parfois modestes. Encore ici, la clarté des informations transmises, l'acuité des nuances dans la recherche, la générosité des explications, la mention des coordonnées d'autres experts, la qualité de l'écriture et sa formulation nuancée sont des constantes qui m'ont servi de modèles et qui caractérisaient les réponses au courrier rédigées par les bibliothécaires de référence.

Depuis 1992, les usagers peuvent consulter les notices des documents faisant partie des collections de la Bibliothèque nationale en utilisant le catalogue en ligne IRIS. Un service de téléréférence donne aussi accès aux banques de données bibliographiques utiles à la recherche comme UTLAS, DOBIS, SDM et BADADUQ, avec le concours des bibliothécaires de référence. La constante disponibilité du personnel chargé de la gestion du système informatique a facilité mon apprentissage à ce chapitre, alors que les commentaires du personnel étaient sollicités en vue de la préparation d'une nouvelle version du catalogue en ligne.

Nantie de la mission primordiale de sauvegarder et de promouvoir la culture québécoise publiée sur les supports les plus variés, et riche, à ce titre, de collections d'une exhaustivité unique, caractérisée par un statut corporatif lui donnant grande latitude dans son leadership au sein des milieux documentaires, dotée de politiques précises à l'égard de ses collections, attentive depuis longtemps à la formation professionnelle des étudiants en bibliothéconomie, la Bibliothèque nationale est certes l'une des institutions par excellence en mesure de consolider l'identité culturelle québécoise, et le fait d'avoir pu y effectuer l'apprentissage de la profession de bibliothécaire a été un privilège sans équivalent. Et ce privilège est d'autant plus rare que les stages offerts par la Bibliothèque sont peu nombreux. Finalement, je ne peux que recommander aux étudiants des futures promotions en bibliothéconomie de s'impliquer dans ce milieu, à tout le moins par des recherches ou par des travaux d'envergure, de profiter de l'expérience de son personnel et d'y pressentir le destin d'une institution au coeur des bouleversements technologiques affectant la circulation de l'information et des changements de mentalité qui n'ont pas fini d'en découler. ☺

MICHÈLE DES CHÂTELETS

**Port de retour garanti**  
Bibliothèque nationale  
du Québec  
1700, rue St-Denis  
Montréal (Québec)  
H2X 3K6

Port payé à Montréal

**COUVERTURE :**

Illustration de Simone Aubry tirée de  
*Jean Narrache J'PARL' POUR  
PARLER...*, Montréal, Éditions Bernard  
Valiquette, 1939, p. 5.

**Président-directeur général :**  
Philippe Sauvageau

COMITÉ DE RÉDACTION :

**Président :**  
Claude Fournier  
**Secrétaire du comité :**  
Jean-René Lassonde

**Membres :**  
Geneviève Dubuc,  
France Ouellet  
Jeannine Rivard  
**Conception graphique :**  
Louise Lecavalier

**Photographie :**  
Louis Rioux (couverture, pages 3 et 5)  
Renaud Kasma (pages 2, 6 et 11)

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du  
Québec, 1987  
ISSN : 0835-8672

À **rayons ouverts** est publié trimestriel-  
lement par la Bibliothèque nationale du  
Québec. La reproduction des textes est  
autorisée avec mention de la source.

Ce bulletin est distribué gratuitement à  
toute personne qui en fait la demande.

Il est imprimé sur un papier Cougar  
Opaque alcalin de Lauzier Little.

On peut se le procurer en adressant sa  
demande à la :  
Bibliothèque nationale du Québec  
Section de l'édition  
1700, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec)  
H2X 3K6

Tél. : (514) 873-1100, poste 158  
ou 1-800-363-9028

Pour effectuer un changement d'adresse,  
veuillez joindre l'étiquette figurant au  
haut de la page.

## Centième anniversaire de Jean Narrache

L'année 1993 marque le centième anniversaire de la naissance du poète Jean Narrache. Diverses manifestations seront organisées à la Bibliothèque nationale du Québec et ailleurs afin de souligner cet événement comme il se doit.

Ainsi, une exposition se tiendra dès le 20 septembre prochain à l'édifice Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis; elle mettra en relief les nombreuses facettes de la carrière de l'écrivain au moyen de documents puisés dans les collections de la BNQ mais également parmi celles de particuliers d'autres dépôts d'archives. La Bibliothèque publiera en plus le répertoire des archives de Jean Narrache offertes à l'institution en 1989. Signalons aussi la parution en septembre, aux Éditions de l'Hexagone, d'une anthologie des œuvres du poète compilée par Richard Foisy. Chanteur et interprète, M. Foisy travaille à faire connaître en France et au Québec les œuvres des poètes d'ici et de là-bas. À l'occasion de cet anniversaire, il consacrera un tour de chant complet à l'inoubliable «poète des gueux» en présentant plusieurs des poèmes de l'auteur sur des musiques originales. Une série d'événements à ne pas manquer pour les amateurs de littérature... et de musique. 📖

FRANCE OUELLET  
Division des archives privées



Bibliothèque nationale du Québec